

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE DE GESTION FISCALE ET DE FORMATION-
CONSEILS » en abrégé « CGF CONSEILS »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE COOPEC LOT
1322 B, ILOT 54, Lot 1322B, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 18/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE DE GESTION FISCALE ET
DE FORMATION-CONSEILS » en abrégé « CGF CONSEILS »

Objet : FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FDFP) ; FORMATIONS ; CONSEILS, CREATION ET GESTION D'ENTREPRISES ; ASSISTANCE COMPTABLE ; ASSISTANCE FISCALE ; ASSISTANCE SOCIALE ; ASSISTANCE JURIDIQUE NEGOCIATIONS FISCALES, SOCIALES ET JURIDIQUES CONTROLE DE GESTION ; AUDIT COMPTABLE ET FISCAL ; MANAGEMENT DES ORGANISATIONS ; MANAGEMENT DE LA QUALITE ; RECOUVREMENT ; RECHERCHE DE FINANCEMENT ; COLLECTE DE TAXES MUNICIPALES SUR AFFICHES PUBLICITAIRES ; COLLECTE DE TAXES SUR LES MARCHES ; DIVERSES PRESTATIONS.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE COOPEC
LOT 1322 B, ILOT 54, Lot 1322B, Ilot 54

Dirigeant(s) M BINATE BOUAKE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13498 du 26/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79742/GTCA/RC/2024 du 26/12/2024

